



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Manque de personnel -Gares ferroviaires de Carcassonne et de Lézignan-Corbières

Question écrite n° 5399

Texte de la question

M. Christophe Barthès appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur la situation des gares ferroviaires de Carcassonne et de Lézignan-Corbières dans l'Aude. En effet, à Lézignan-Corbières, le 5 novembre 2022 à 5 h 45 le corps d'un homme percuté par un train a été découvert sur le quai, à un mètre seulement du poste de surveillance. Si un agent avait été présent cette nuit-là, ce drame aurait peut-être pu être évité et de nombreux cas sont similaires en France. Cela montre le désengagement de la SNCF pour la sécurité des voyageurs. La réforme de cette société a entraîné une baisse des effectifs. Par exemple, sur la gare de Lézignan-Corbières, les agents étaient présents 7 jours sur 7, 365 jours par an avec des missions « escales » pour accompagner les voyageurs. Aujourd'hui, avec les missions « voyages », il est envisagé de passer à une présence des agents à seulement un jour par semaine. En seulement 3 ans, la gare de Lézignan-Corbières est passée de quinze à trois agents alors que cette commune se développe, attirant de plus en plus de jeunes et donc de plus en plus d'utilisateurs. Or ce contexte entraîne d'importants problèmes de sécurité qu'il faut résoudre pour éviter d'autres drames. Il en est de même pour la gare de Carcassonne qui est une destination privilégiée par les touristes. Les équipes « escale » souffrent des suppressions d'effectifs pour assurer les missions quotidiennes. Il suffirait de trois ou quatre agents supplémentaires dans cette gare pour mettre fin à ces difficultés. M. le député demande à M. le ministre ce qu'il compte faire pour garantir la sécurité des voyageurs et leur accompagnement dans les gares SNCF des communes et quelles garanties il compte demander à la SNCF face à des logiques économiques qui mettent en danger les usagers avec la suppression de postes d'agents.

Texte de la réponse

L'événement du 5 novembre 2022 avec la découverte d'une personne décédée à quai est lié à un suicide durant la nuit, selon une source officielle de la gendarmerie. Cet événement dramatique demeure, quelle que soit la configuration de la présence au poste d'aiguillage, très difficile à prévenir. En ce qui concerne la gare de Carcassonne, le personnel présent en gare pour les besoins de SNCF Gares & Connexions et du transporteur régional TER n'a pas évolué depuis plusieurs années. Le personnel est composé de 3 à 4 agents chaque jour ainsi que d'un renfort en journée de mi-mai à fin juin et de début septembre à mi-novembre. S'agissant de la gare de Lézignan-Corbières, le passage du personnel de SNCF Réseau au poste d'aiguillage en horaire de journée (1x8) est lié à une réorganisation du poste en adéquation avec les circulations des trains. A la suite de cette modification, SNCF Gares & Connexions continue de garantir la continuité des prestations de base en gare et en particulier ses obligations en termes de sécurité des voyageurs utilisant la gare.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Barthès](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5399

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 février 2023](#), page 1082

Réponse publiée au JO le : [23 mai 2023](#), page 4729